

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 septembre 2023

Face à l'annonce de la vente de carburants à perte, Bruno Le Maire s'engage auprès de MOBILIANS à un Plan d'urgence et d'accompagnement de l'Etat auprès des stations-service indépendantes

Alors que la Première ministre, Elisabeth Borne, a annoncé ce week-end la possibilité pour les grandes surfaces de pratiquer la vente à perte sur la distribution de carburants, MOBILIANS, représentant les 5800 acteurs de la distribution de carburant, hors grandes surfaces, a participé ce lundi à une réunion d'urgence sous l'égide de Bruno Le Maire, en présence des ministres Agnès Pannier-Runacher et Olivia Grégoire, pour les alerter sur l'effet dévastateur d'une telle mesure pour les stations-service indépendantes.

MOBILIANS se félicite de l'écoute de Bruno Le Maire et des ministres Agnès Pannier-Runacher et Olivia Grégoire à l'occasion de cette réunion qui se tenait dans un contexte d'urgence. En effet, MOBILIANS avait alerté dès ce samedi des conséquences lourdes que générerait la mesure de vente à perte, annoncée par la Première ministre, Elisabeth Borne, pour les stations traditionnelles.

Comme l'a rappelé MOBILIANS tout au long du week-end, cette disposition n'est en effet économiquement pas viable pour les distributeurs indépendants, qui ne pourront pas compenser les pertes sur cette activité par des autres recettes - notamment les produits alimentaires. A l'heure actuelle, en moyenne, 40% de la marge d'une station-service est réalisée via la vente de carburants. Faisant suite à une telle mesure, la baisse de vente de carburant induira automatiquement une baisse des activités annexes, économiquement rémunératrices (lavage, boutique, etc.), et mécaniquement des effets dévastateurs pour ces stations-service.

Cette disposition engendrera les conditions d'un véritable déséquilibre entre les acteurs indépendants de la distribution de carburant et les GMS, au profit de ces

derniers. Une telle décision conduira inmanquablement à une fragilisation des TPE-PME, la plupart du temps situées en zone rurale, qui assurent aussi le maillage du territoire en termes de déploiement du carburant mais également de distribution des énergies nouvelles.

Bruno Le Maire, Agnès Pannier-Runacher et Olivia Grégoire, ont pris lors de cette réunion, en présence des représentants de MOBILIAN, Xavier Horent, Délégué Général de Mobilians, et Francis Pousse, Président du métier distributeurs de carburants et d'énergies nouvelles, l'engagement d'un Plan d'accompagnement des stations-service traditionnelles, avec, d'une part, l'instauration de mesures de compensation et, d'autre part, des dispositions en faveur de la transformation de ces entreprises :

- Un fonds de compensation, à très court terme, à destination des stations-service indépendantes, afin d'accompagner le secteur pendant les 6 mois d'autorisation de la revente à perte.
- Un fonds de soutien en faveur de la transformation et de la diversification des stations-service : sur une base pluriannuelle, ce fonds permettra de piloter la transition des stations-service pour faire face aux impératifs de transition écologique, mais aussi de la gestion de l'eau (déploiement d'énergies nouvelles, investissement en dispositifs de recyclage d'eau pour les stations de lavage, etc.).
- La pérennisation du fonds de soutien à l'installation de bornes de recharge en station-service, mis en place depuis 2022 suite à l'adoption de la Loi de Finances Rectificative 2022, afin de poursuivre l'accélération de l'implantation des bornes haute puissance dans ces entreprises.

MOBILIAN poursuivra ses échanges et travaux avec les ministères et services concernés au cours des prochains jours, afin de concrétiser ces engagements indispensables à la survie et à la transformation d'un secteur essentiel.

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

